

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal**

**30 mars 2017, 11 h**

**Par voie de conférence téléphonique**

**(Procès-verbal adopté le 10 mai 2017)**

**Présences par voie de conférence téléphonique :**

<b>Nom</b>	<b>Collège électoral</b>	<b>Poste</b>
M <sup>me</sup> Micheline Ulrich	Membre indépendant – Gouvernance ou éthique	Présidente
M <sup>e</sup> Marlene Jennings	Membre indépendant – Ressources immobilières, informationnelles ou humaines	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Sonia Bélanger	Président-directeur général	Présidente-directrice générale et secrétaire
M. Gérard Boismenu	Nomination – Universités affiliées	Administrateur
M. Jean Chartier	Membre observateur – Fondations	Administrateur
M. Bernard Circé	Membre indépendant – Gestion des risques, finance et comptabilité	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Croteau	Membre indépendant – Protection de la jeunesse	Administratrice
M. Éric Forget	Membre indépendant – Usager des services sociaux	Administrateur
M <sup>me</sup> Rinda Hartner	Désignation – Conseil des infirmières et infirmiers	Administratrice
M. André Lemieux	Membre indépendant – Santé mentale	Administrateur
M <sup>me</sup> Janet Parento	Désignation – Comité des usagers du centre intégré	Administratrice
M. Jean Toupin	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Michael Udy	Membre indépendant – Réadaptation	Administrateur
M. Visal Uon	Désignation – Comité régional sur les services pharmaceutiques	Administrateur

**Absences motivées :**

<b>Nom</b>	<b>Collège électoral</b>	<b>Poste</b>
M <sup>me</sup> Andréia Bittencourt	Membre indépendant – Organismes communautaires	Administratrice
D <sup>re</sup> Marie-Andrée Bruneau	Désignation – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Administratrice
M. Gérard Dufour	Membre indépendant – Vérification, performance ou gestion de la qualité	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Ève Giroux	Désignation – Conseil multidisciplinaire	Administratrice
M <sup>me</sup> Diane Morin	Nomination – Universités affiliées	Administratrice
D <sup>r</sup> Daniel Murphy	Désignation – Département régional de médecine générale	Administrateur

**Invités :**

Nom	Fonction	Présence
M. Pierre-Paul Milette	Directeur général adjoint – programme santé physique générale et spécialisée	Ensemble de la séance
M. Vincent Lehouillier	Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques	Ensemble de la séance
M <sup>me</sup> Kristine Vitez	Directrice adjointe des services multidisciplinaires – volet opérations	Ensemble de la séance

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente du conseil d'administration, préside la séance.

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, présidente-directrice générale et secrétaire du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de la séance.

M. Cédryc Viens, spécialiste en procédés administratifs au Bureau de la présidente-directrice générale, prend note des délibérations.

### 1. Ouverture de la séance du conseil d'administration et vérification de sa légalité

Cette séance spéciale du conseil d'administration a été convoquée conformément à l'article 164 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et au Règlement de régie interne du conseil d'administration.

L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 28 mars 2017, par courrier électronique, aux administrateurs.

Il y a constatation du quorum.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'ouvrir la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 30 mars 2017 à 11 h 05.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 30 mars 2017, tel que déposé.

### 3. Conventions de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, présidente-directrice générale, et M. Vincent Lehouillier, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, présentent ce point.

OPTILAB est la réorganisation en profondeur des services des quelque 500 laboratoires de biologie médicale du réseau de la santé du Québec. Les laboratoires sont regroupés dans 11 grappes, soit quatre grappes mono-établissement (Mauricie–Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Chaudières-Appalaches) et sept grappes multi-établissements (Bas-St-Laurent, Saguenay–Lac-St-jean/Côte-Nord/Nord-du-Québec, Capitale-Nationale, Montréal CHUM, Montréal CUSM, Laval–Laurentides–Lanaudière, Montérégie).

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal fait partie de la grappe multi-établissements Montréal CHUM. Ce type de grappe regroupe tous les laboratoires de biologie médicale des établissements faisant partie de ladite grappe. Le président-directeur général (PDG) de l'établissement-serveur a la fonction de diriger la grappe, le laboratoire-serveur et les laboratoires-associés. Le PDG dirigeant agit avec l'avis de ses collègues PDG.

Les changements administratifs et organisationnels s'implantent le 1<sup>er</sup> avril 2017. La date butoir pour convenir de l'organisation médicale est le 24 juin 2017. Les changements fonctionnels des laboratoires, quant à eux, débiteront au cours des prochains mois.

Le conseil d'administration doit adopter deux conventions de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB :

- Une convention entre le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), grappe à laquelle sera rattaché le CIUSSS;

- Une convention entre le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), pour la cession de certains actifs et du personnel du CIUSSS œuvrant à l'Hôpital de LaSalle du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Après avoir soulevé certains questionnements, notamment en matière de gestion des risques, le conseil d'administration prend connaissance d'une résolution du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens déposée séance tenante. Le conseil d'administration convient de modifier les deux résolutions qui seront adoptées afin de tenir compte de l'avis du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens concernant le projet OPTILAB.

#### **Résolution 2017-03-30-01**

#### **Convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB – Centre hospitalier de l'Université de Montréal**

**ATTENDU QUE** le projet de réorganisation des laboratoires de biologie médicale « OPTILAB » a été approuvé au Comité de direction du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en octobre 2013 et qu'en juillet 2016, le MSSS annonçait au Comité de gestion du réseau la décision de transférer aux Centres serveurs identifiés les ressources liées aux activités de laboratoire médical des Centres associés.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite se conformer au Manuel d'organisation de projet approuvé par le MSSS.

**ATTENDU QUE** la réorganisation prévoit la création de 11 grappes de laboratoires de biologie médicale au Québec, qui auront comme but une offre de services concertée et complémentaire.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal fait partie de la grappe Montréal CHUM, composée des établissements suivants :

- Laboratoire serveur : Centre hospitalier de l'Université de Montréal (HMR impliqué en pathologie et microbiologie);
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal;
- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal :
  - Hôpital Maisonneuve-Rosemont;
  - Hôpital Santa Cabrini;
  - Hôpital de soins psychiatriques de l'Est-de-Montréal;
- Institut de cardiologie de Montréal;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal :
  - Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal;
  - Hôpital Fleury;
  - Hôpital Jean-Talon;
  - Hôpital en santé mentale de Rivière-des-Prairies;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal :
  - Hôpital de Verdun;
  - Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

**ATTENDU QUE** la réorganisation des services de laboratoires dans le cadre du projet OPTILAB n'a présentement aucun impact sur les départements cliniques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ainsi que sur les statuts et privilèges des médecins œuvrant dans ce secteur.

**ATTENDU** l'avis du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 30 mars 2017 concernant l'organisation d'un département unique de biologie médicale au sein de la grappe Montréal CHUM et les statuts et privilèges des médecins œuvrant dans ce secteur :

- Mandater la présidente-directrice générale et la directrice des services professionnels, en collaboration avec le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le chef du département de biologie médicale, à l'effet de poursuivre les discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux en vue du regroupement des médecins du département de biologie médicale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dans un département unique au sein de la grappe Montréal CHUM pour leurs activités de laboratoire;

- Mandater la présidente-directrice générale à l'effet de poursuivre les discussions quant à l'organisation de la gouvernance de la grappe Montréal CHUM avec ce dernier et les autres établissements composant ladite grappe.

**ATTENDU QUE** pour mettre en œuvre la réorganisation, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal procèdent à l'élaboration d'une convention de cession d'exploitation de l'ensemble des activités de laboratoire exploitées dans les locaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (à l'exception de celles localisées à l'Hôpital de LaSalle du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal).

**ATTENDU QU'**il est opportun d'adopter cette convention.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- de céder l'exploitation des activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017;
- d'autoriser la présidente-directrice générale à signer la convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal ou toute autre version pouvant comporter certaines modifications, dans la mesure où celles-ci n'affectent pas l'objet ou la finalité du projet ainsi que tout autre document qui peut être requis dans le cadre de la réalisation de cette convention.

#### **Résolution 2017-03-30-02**

#### **Convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB – Centre universitaire de santé McGill**

**ATTENDU QUE** le projet de réorganisation des laboratoires de biologie médicale « OPTILAB » a été approuvé au Comité de direction du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en octobre 2013 et qu'en juillet 2016, le MSSS annonçait au Comité de gestion du réseau la décision de transférer aux Centres serveurs identifiés les ressources liées aux activités de laboratoire médical des Centres associés.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal souhaite se conformer au Manuel d'organisation de projet approuvé par le MSSS.

**ATTENDU QUE** la réorganisation prévoit la création de 11 grappes de laboratoires de biologie médicale au Québec, qui auront comme but une offre de services concertée et complémentaire.

**ATTENDU QUE** la grappe Montréal CUSM est composée des établissements suivants :

- Laboratoire serveur : Centre universitaire de santé McGill (HGJ impliqué en pathologie et microbiologie);
- Centre universitaire de santé McGill :
  - Site Glen;
  - Hôpital général de Montréal;
  - Hôpital de Lachine;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal :
  - Hôpital général juif;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal :
  - Centre hospitalier de Saint Mary's;
  - Hôpital général du Lakeshore;
  - Hôpital de LaSalle;
- Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue :
  - Hôpital et CLSC de Val-d'Or;
  - CLSC de Senneterre;
  - Hôpital de Rouyn-Noranda;
  - Hôpital d'Amos;
  - Centre de soins de courte durée La Sarre (CSCD);
  - Pavillon Sainte-Famille;
  - Point de service de Témiscaming-et-de-Kipawa;

- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik :
  - Centre de santé Inuulitsivik;
  - Centre de santé Tulattavik de l'Ungava;
- Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James :
  - Hôpital de Chisasibi;
  - CMC Mistissini.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal fait partie de la grappe Montréal CHUM.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal opère des activités de laboratoire médical à l'Hôpital de LaSalle du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

**ATTENDU QUE** le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal doit transférer certains actifs et effectifs au Centre universitaire de santé McGill.

**ATTENDU QUE** la réorganisation des services de laboratoires dans le cadre du projet OPTILAB n'a présentement aucun impact sur les départements cliniques du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ainsi que sur les statuts et privilèges des médecins œuvrant dans ce secteur.

**ATTENDU** l'avis du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 30 mars 2017 concernant l'organisation d'un département unique de biologie médicale au sein de la grappe Montréal CHUM et les statuts et privilèges des médecins œuvrant dans ce secteur :

- Mandater la présidente-directrice générale et la directrice des services professionnels, en collaboration avec le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et le chef du département de biologie médicale, à l'effet de poursuivre les discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux en vue du regroupement des médecins du département de biologie médicale du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dans un département unique au sein de la grappe Montréal CHUM pour leurs activités de laboratoire;
- Mandater la présidente-directrice générale à l'effet de poursuivre les discussions quant à l'organisation de la gouvernance de la grappe Montréal CHUM avec ce dernier et les autres établissements composant ladite grappe.

**ATTENDU QUE** pour mettre en œuvre la réorganisation, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre universitaire de santé McGill procèdent à l'élaboration d'une convention de cession d'exploitation de certaines activités de laboratoire exploitées dans les locaux du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

**ATTENDU QU'**il est opportun d'adopter cette convention.

**Il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité :**

- de céder l'exploitation de certaines activités de laboratoire de l'Hôpital de LaSalle du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal dans le cadre du projet OPTILAB au Centre universitaire de santé McGill, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017;
- d'autoriser la présidente-directrice générale à signer la convention de cession d'exploitation d'activités concernant les activités de laboratoire dans le cadre du projet OPTILAB entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et le Centre universitaire de santé McGill ou toute autre version pouvant comporter certaines modifications, dans la mesure où celles-ci n'affectent pas l'objet ou la finalité du projet ainsi que tout autre document qui peut être requis dans le cadre de la réalisation de cette convention.

#### **4. Levée et fin de la séance du conseil d'administration**

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé, dûment appuyé et résolu à l'unanimité** de lever la séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal du 30 mars 2017 à 11 h 50.

*(Original dûment autorisé)*

---

M<sup>me</sup> Micheline Ulrich, présidente

*(Original dûment autorisé)*

---

M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, secrétaire